



Fédération Nationale des **A**ssociations **R**épresentatives
des **É**tudiants en sciences **S**ociales

L'Avenir de l'enseignement des sciences sociales dans des universités en mouvement

Lieu : Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, amphithéâtre T.02

Date et heure : Vendredi 05 septembre, 17h00 à 19h00

www.fede-ares.org

ARES
ARES c/o FAGE
5, rue Frédéric Lemaître
75020 PARIS
M 06 38 75 02 96
contact@fede-ares.org



Fédération Nationale des **A**ssociations **R**épresentatives
des **É**tudiants en sciences **S**ociales

Présentation de l'ARES :

L'**ARES** est la Fédération nationale des Associations Représentatives des Étudiants en sciences Sociales. Créée en Janvier 2010, elle est issue de la volonté de nombreuses associations étudiantes d'agir en cohésion pour la défense des étudiants en **Sciences Sociales**.

L'**ARES** a pour but de **fédérer** et d'aider au développement les associations étudiantes du domaine des Sciences Sociales. La formation et l'information des **représentants associatifs** et étudiants qui se reconnaissent dans le mouvement associatif **indépendant** font ainsi partie des missions de l'**ARES**. Ce travail contribue à créer un esprit de corps fondé sur des valeurs associatives et solidaires chez les étudiants.

L'**ARES** possède également une présence importante dans les institutions motrices de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en France. Elle est ainsi largement représentée au **CNESER** (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) et au **CNOUS** (Conseil National des œuvres Universitaires et Scolaires).

L'ARES en chiffres, c'est :

- **5** filières représentées (*Droit, Économie et Gestion, AES, Sciences Politiques*)
- **20** membres du Bureau
- **48** associations
- **25** villes représentées
- **230** élus aux conseils centraux
- **290** élus UFR
- **19** élus CROUS
- **180 000** étudiants en Droit représentés
- **100 000** étudiants en Eco représentés
- **80 000** étudiants en AES représentés
- **16** événements nationaux, dont 2 majoritairement axés sur la formation

Toutes ces associations participent à la diversité et à la représentativité de notre fédération. De plus, les apports de l'**ARES** sont valorisés de façons transversales et amplifiés à l'ensemble du milieu universitaire par son adhésion à la Fédération des Associations Générales Etudiantes (**FAGE**), reprenant ses travaux et portant le fruit de ses réflexions auprès de ses interlocuteurs institutionnels propres.

www.fede-ares.org

ARES
ARES c/o FAGE
5, rue Frédérick Lemaitre
75020 PARIS
M 06 38 75 02 96
contact@fede-ares.org



Fédération Nationale des **Associations Représentatives**
des **Étudiants en sciences Sociales**

Contexte :

Face aux vicissitudes d'une gestion humaine, structurelle et économique dictée par les impératifs d'une gestion vertueuse des deniers publics, et subissant de plein fouet les effets pervers d'une crise financière qui semble s'éterniser, nos établissements universitaires ont dû s'efforcer de maîtriser de manière plus efficiente leurs différents budgets. Malheureusement ceux-ci, obligés de recourir à des palliatifs, et notamment au sein de leurs composantes de Sciences Sociales, ont permis une **démultiplication des DU comme compensation illusoire** des diplômes de type Master, ont autorisé l'emploi des techniques de contingentement des filières, ont accentué les restrictions touchant les dispositifs de soutien pédagogique, voire même supprimer des filières entières (Bordeaux, Avignon etc.).

Les récents débats universitaires se sont ainsi faits l'écho des vœux prononcés par une partie de la classe politique visant à **réduire le flux des nouveaux arrivants au sein de nos filières**. Afin de faciliter une telle diminution, les techniques de la sélection à l'entrée ou au sortir de la Licence, de l'augmentation des frais d'inscription et de la dématérialisation de la transmission des savoirs et des connaissances, ont été brandies bien haut, comme les seules solutions viables visant à répondre aux problématiques économiques rencontrées par nos établissements. Nous, acteurs responsables du monde de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, devons rester vigilants quant aux possibles mirages que constituent de telles solutions.

Finalement, il en résulte un constat éloquent de par son opposition avec le principe fondamental d'**égal accès pour tous les bacheliers au Service public de l'enseignement supérieur défendu par notre Fédération**. La promotion d'un modèle universitaire mettant en balance des composantes autofinancées sélectionnant ses apprenants sur des critères économiques et non sur leurs qualités intrinsèques. Dans le domaine des Sciences Sociales, cette volonté de rapprochement entre le monde de l'Enseignement supérieur public et celui de l'Enseignement supérieur privé, est l'image réfective de la concurrence que nos UFR de Droit, de Sciences économiques et de Gestion subissent depuis de nombreuses années de la part des Ecoles de commerce et des Ecoles de droit (HEAD, Licence de droit privé à l'EDHEC etc.).

Fière des principes qui ont entraîné sa création il y a plus de cinq ans, la **fédération nationale des Associations Représentatives des Étudiants en sciences Sociales souhaite par ce colloque mettre en lumière les chocs endogènes et exogènes subis par notre modèle public d'enseignement desdites sciences sociales**. S'appuyant sur les résultats de son enquête parue en janvier 2014, notre Fédération est à même de vous annoncer que ces disciplines restent très attractives pour les étudiants, et que ceux-ci sont largement satisfaits des enseignements qu'ils y reçoivent. Il en va de même pour leur attractivité sur le marché de l'emploi, où les diplômés de ces filières connaissent une insertion professionnelle non négligeable.

www.fede-ares.org

ARES
ARES c/o FAGE
5, rue Frédérick Lemaitre
75020 PARIS
M 06 38 75 02 96
contact@fede-ares.org



Déroulé du colloque :

Propos introductifs : Présentation du contexte des études de Sciences sociales (DSEG, AES, Science Po)

I - Les chocs exogènes subis par le Modèle français d'enseignement supérieur des Sciences sociales: quel(s) impact(s) tangible(s) sur l'imaginaire collectif de nos filières?

I-A Les principes traditionnels fondant notre Modèle d'Enseignement supérieur face aux chocs nés de la Modernité.

- L'égalité d'accès de tous les bacheliers aux filières non-sélectives de l'Université
VS.
- La sélection censitaire et la sélection capacitaire.

- La vision idéaliste de l'Université d'une haute formation pour tous à coût réduit
VS.
- La visée réaliste des Etablissements privés d'enseignement supérieur

I-B Les solutions actuelles de restriction à l'accessibilité à l'Université: quel avenir pour ces mirages éphémères?

- Le succès exponentiel de nos filières de Sciences auprès des jeunes bacheliers, fruit d'un égalitarisme méritocratique bien pensé
VS.
Le contingentement et l'affectation obligatoire des bacheliers selon les places disponibles.

- L'insertion professionnelle comme atout majeur à développer pour nos établissements universitaires: du bon usage des BAIP et des SUJO.
VS.
Le "rêve vendu" par les Ecoles de commerce et les Ecoles de droit : forces et faiblesses d'un modèle idéalisé.



II - Faire entrer nos Universités dans le XXI^e siècle : quelles solutions peuvent-être apportées par les différents acteurs de l'Enseignement supérieur ?

II-A La prise en compte nécessaire de la trilogie des formations proposées à l'Université

- La formation initiale: le socle de connaissances et de compétences
- La formation continue: la modalité préférentielle d'acquisition et de développement des aptitudes
- La formation "tout au long de la vie": permettre aux actifs de conserver un lien avec l'Université, synonyme d'une actualisation des connaissances, des compétences et des aptitudes obtenues.

II-B La mise en relation des différents acteurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

- Le rôle des acteurs traditionnels de l'ESR en France dans le phénomène de regroupement universitaire
- Le rôle croissant joué par les acteurs associatifs étudiants: quelle représentation des usagers dans le grand concert universitaire?
- La place accordée aux professionnels dans le processus décisionnel: vers une IP facilitée?

Propos Conclusifs : Le mot du/des Rapporteurs

Contacts :

- Erwann TISON - Président – [president\[at\]fede-ares.org](mailto:president[at]fede-ares.org) – 06 38 75 02 96
- Romain Leal – VP en charge de l'ESR – [romain.leal\[at\]fede-ares.org](mailto:romain.leal[at]fede-ares.org) – 06 20 76 21 96